

Club de soccer des Rivières de Québec

Politique de formation des équipes saison estivale

6 octobre 2008

Note: *Ce document a été adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration du Club de Soccer des Rivières de Québec, le 28 octobre 2008.*

Mise en contexte

Le présent document présente certaines orientations qui font suite à la recherche et à l'analyse du fonctionnement de certains clubs bien établis dans la province de Québec. Le conseil d'administration du CSRQ a la ferme volonté d'offrir un service impeccable à l'ensemble de leur clientèle. Cette politique vise à mieux évaluer, coordonner et gérer l'ensemble de l'organisation et du fonctionnement des équipes dans les niveaux concernés.

Le Conseil d'administration, suite à l'approbation de cette politique, se positionne d'une façon avantageuse dans l'atteinte de leurs objectifs, tant au niveau des résultats qu'au niveau de la satisfaction de la clientèle.

Ce fut un plaisir de travailler cette politique et je souhaite un bon succès à l'ensemble des membres du conseil d'administration étant donné que leur travail est la clé du succès dans la réussite de la présente politique.

Stéphane Alain

1. FORMATION DES ÉQUIPES

La formation des équipes est une étape importante du développement du club. Par formation des équipes, il est question du choix de former une équipe ou non. Nous allons aussi élaborer les critères devant être considérés pour prendre des décisions efficaces. C'est ainsi que cette catégorie est divisée en quatre calibres bien spécifiques : AAA, AA, A et soccer de développement. Il est important de noter que le but final à atteindre est de permettre à chaque joueur d'évoluer dans le bon niveau de jeu.

1.1 Secteur AAA - L'atteinte du plus haut niveau

En soccer AAA, l'objectif principal doit être l'atteinte de l'excellence, du meilleur résultat possible. Il n'est pas nécessaire d'être à tout prix en mesure de former des équipes dans chaque catégorie. Cependant, l'objectif ultime à moyen terme devrait être le suivant: *Être en mesure d'accueillir le plus d'équipes AAA au CSRQ, tout en étant compétitif avec l'ensemble des autres équipes de la LSÉQ.* Il est important de noter que le soccer d'élite est et demeurera la vitrine par excellence pour démontrer l'efficacité d'une structure de club.

Critères de formation des équipes dans la Ligue de Soccer Élite du Québec :

- avoir la possibilité de former une équipe, selon les règlements de la ligue;
- recruter le meilleur entraîneur disponible, peu importe sa provenance tout en favorisant la graduation des entraîneurs du club;
- avoir un minimum de 10 joueurs de calibre AAA dans le club;
- être en mesure d'établir un partenariat avec minimalement un club majeur pour la formation de l'équipe;
- pouvoir bénéficier d'un soutien financier afin de limiter les coûts et d'attirer les meilleurs joueurs disponibles.

1.2 Secteur AA - Développement, performance et amusement

Le soccer AA étant la porte d'entrée du soccer d'élite, la rigueur et la discipline doivent être au centre de la formation des équipes autant du côté administratif que du côté soccer. De plus, il est important de mettre en place un système de collaboration AAA – AA pour définir le AA comme équipe de réserve du AAA, si cela est possible. Dans le soccer AA, plusieurs commentaires lors du choix de former une équipe reviennent souvent au CSRQ comme ailleurs. Voici quelques stéréotypes entendus contre lesquels nous devons nous battre :

- Pourquoi avoir fait deux équipes de force égale (s'applique seulement pour la division 2) ?
- Pourquoi ne pas avoir fait une équipe en division 1 et les autres en 2 ?

Critères de formation des équipes AA dans la Ligue de Soccer Québec Métro :

- respecter les règles minimales de formation des équipes idéalement, ne former qu'une seule équipe de première division;
- former les équipes en ayant en tête qu'un des objectifs est d'atteindre les meilleurs résultats possibles;
- s'assurer d'avoir le meilleur entraîneur possible en ayant en tête l'esprit de Club et favoriser la graduation de nos entraîneurs (ne jamais tenter de former une équipe sans entraîneur);
- autant que possible, éviter les parents-entraîneurs;
- s'assurer que le noyau de joueurs soit en provenance du club;
- avoir un minimum de 12 joueurs de calibre avant de décider de former une équipe;
- s'assurer de toujours respecter les règles et ne pas oublier que les équipes de première division devraient être performantes et non seulement participantes;
- pour décider de former des équipes de 2^e division, s'assurer que le nombre de joueurs de calibre soit d'au moins 32 dans la catégorie visée.

Critères de formation des équipes A de la ligue de développement:

- respecter les règles minimales de formation des équipes et idéalement, ne former qu'une seule équipe de première division;
- former les équipes en ayant en tête qu'un des objectifs est de maximiser le développement des joueurs;
- s'assurer d'avoir le meilleur entraîneur possible en ayant en tête l'esprit de Club et favoriser la graduation de nos entraîneurs (ne jamais tenter de former une équipe sans entraîneur);
- autant que possible, éviter les parents-entraîneurs;
- s'assurer que le noyau de joueurs soit en provenance du club;
- avoir un minimum de 11 joueurs de calibre avant de décider de former une équipe;
- s'assurer de toujours respecter les règles;
- Pour décider de former des équipes de 2^e division, s'assurer que le nombre de joueurs soit d'au moins 30 dans la catégorie visée.

1.3 Secteur A – Amusement et activité sportive

Le soccer A devrait permettre à chaque joueur de trouver son niveau de jeu. Les divisions 1-2-3 sont importantes, puisqu'il est primordial que chaque joueur évolue dans le bon niveau de jeu afin d'avoir le plus de plaisir possible.

Pour la formation des équipes, les critères à utiliser sont plutôt simples :

- respecter les règles minimales de formation des équipes en division 1 et pour les suivantes, y aller selon le calibre des joueurs inscrits;
- s'assurer de mettre en place un système efficace d'évaluation de l'ensemble des joueurs en début de saison pour être en mesure par la suite d'identifier le nombre d'équipes à former selon la force des joueurs inscrits;
- autant que possible, s'assurer que chaque équipe ait un entraîneur (ou parent-entraîneur) avant de décider de former une équipe.

1.4 Considérations générales

Dans la mesure du possible, s'assurer de faire participer l'ensemble des joueurs ayant manifesté l'intérêt de jouer pour le club.

2. ÉVALUATION DES JOUEURS DU CLUB

L'évaluation de chacun des joueurs ayant l'intention de jouer pour le club est l'élément clé dans la mise en place de cette politique. Je ne voudrais en aucun cas prendre la place des gens qualifiés du département technique du club, mais je souhaite vous faire certaines recommandations qui, selon moi, pourraient être en mesure de servir de base dans la mise en place d'une procédure d'évaluation.

L'élément de base à considérer est le fait qu'idéalement, chaque joueur devrait jouer dans une équipe du calibre de jeu qui lui convient. Pour se faire, l'évaluation de TOUT joueur devrait être faite par une même équipe et avec les mêmes critères d'évaluation.

Voici ce que je recommande :

- former une équipe d'évaluateurs compétents ;
- s'assurer d'évaluer l'ensemble des joueurs avant la formation des équipes et même idéalement avant la décision de former ou non une équipe;
- établir une liste de critères d'évaluation précise qui devra être approuvée en CA.

Dans le but de bien débiter le processus, la phase d'évaluation devra être faite sur deux saisons d'été pour être vraiment efficace à 100%. La première année, une évaluation sommaire devrait être faite et celle-ci servira d'évaluation de base pour mesurer le développement de chacun des joueurs inscrits au fil des ans.

3. POLITIQUE DE SÉLECTION DES ATHLÈTES ET DE FORMATION DES ÉQUIPES AAA, AA et A

3.1 Une équipe dans la catégorie

Les joueurs seront sélectionnés pour composer la meilleure équipe possible. Tous les joueurs ayant été invités à la suite du processus de classification des joueurs pour le camp ont une chance d'être sélectionnés dans une des équipes du club. Toutefois, à qualité égale, on privilégiera les joueurs du CSRQ. Dans le cas d'un joueur qui n'était pas du club, il sera important, avant d'être retenu sur la liste officielle d'une équipe, d'obtenir sa libération.

Dans le cas de la formation des équipes A, les responsables de catégories, de concert avec les vice-présidents de catégories respectives, ont la tâche de former les équipes.

Les équipes AAA et AA seront formées selon la volonté de l'entraîneur. Cependant, lorsque les joueurs sont choisis, l'entraîneur doit présenter une liste avec les noms de tous ces joueurs au directeur technique ou au vice-président dans le cas de la formation des équipes A. Ces derniers réserveront le droit de réviser la liste. Ils pourront, lors d'une discussion avec l'entraîneur :

- faire des recommandations sur la sélection des joueurs;
- discuter de sa vision personnelle de certains joueurs;
- proposer une sélection différente.

Lors du dépôt de la liste, le dernier mot revient alors au directeur technique. En cas de non respect des règles, le conseil d'administration est responsable de gérer les cas litigieux. Dans tous les cas, la liste officielle de composition de l'équipe doit être disponible pour la date limite déterminée par le CA du club.

Dans les catégories où il y a une équipe AAA et aussi des équipes AA, l'équipe de la ligue Élite doit être formée avant le **1^{er} avril** pour permettre à l'entraîneur de l'équipe AA de former son équipe pour le **15 avril**.

3.2 Deux équipes dans la même catégorie mais dans deux divisions différentes

Le camp de sélection regroupe les meilleurs athlètes dépistés lors des camps d'évaluation et les deux entraîneurs travaillent ensemble pour construire les séances d'entraînement. Les deux entraîneurs et leurs adjoints participent à l'évaluation des joueurs. Par la suite, l'entraîneur et son adjoint (1^{re} division) forment leur équipe, l'entraîneur de l'équipe de 2^e division forme ensuite la sienne avec les joueurs disponibles. Après la date de formation des équipes du AA, les équipes A peuvent être formées en suivant le même principe.

3.3 Deux équipes ou plus en AA dans la même catégorie et dans la même division

Quand dans une même catégorie, en deuxième division, il y a deux équipes, évoluant dans la même division, un seul principe guidera la composition de ces équipes **si** le CSRQ le juge nécessaire : l'équilibre entre elles.

Procédure pour la formation de ces équipes:

- les entraîneurs préparent une liste de protection incluant obligatoirement son enfant s'il y a lieu (6 joueurs en soccer à 7 et 8 joueurs en soccer à 11);
- chaque entraîneur prépare sa liste de sélection des joueurs présents au camp de sélection (ordre de préférence);
- mise en place de la liste des gardiens de but disponibles sous la supervision du directeur technique;
- tirage au sort ou arrangement pour départager les athlètes identiques dans la liste de protection;
- tirage au sort pour déterminer qui aura le premier choix de sélection au repêchage. Le gagnant choisit en

premier dans un groupe, les gardiens ou les joueurs, le perdant choisit en premier dans l'autre groupe et effectue également un choix dans le groupe où le gagnant a choisi;

- tour à tour, les entraîneurs sélectionnent les athlètes selon leurs préférences;
- vérification de la liste par le directeur technique pour voir si les athlètes de talent ont bel et bien été retenus pour faire partie des équipes compétitives et apporter les correctifs, s'il y a lieu;
- par la suite, le directeur technique et son équipe tentent de s'assurer de l'équilibre des équipes et doivent être absolument convaincus pour être en mesure de confirmer le tout au CA, idéalement par écrit.

N.B : Il est important de noter que l'équilibre entre les deux équipes est déterminé en tout début de saison et que l'évolution des équipes peut différer en cours de saison. C'est pourquoi des grandes différences au classement peuvent quand même exister.

3.4 Plusieurs équipes en A dans une même catégorie

Quand plusieurs équipes se retrouvent dans la division, l'équilibre entre celles-ci est la base principale. Pour la formation de ces équipes, un principe semblable à celui utilisé en AA devrait être appliqué :

- les responsables de catégories tentent d'équilibrer les équipes au mieux de leur connaissance;

N.B. Dans le cas où il y aurait de nouveaux entraîneurs n'ayant aucune connaissance des joueurs, l'aide du directeur technique et du vice-président ou du responsable de la catégorie sera nécessaire afin de s'assurer que l'entraîneur en question ne soit pas lésé.

Conclusion

En conclusion, il est important de rappeler que cette politique devra être mise de l'avant en ayant été approuvée et appuyée par l'ensemble du CA. La réalisation de cette politique repose sur vos épaules. Son acceptation par les membres du club passe par la promotion que vous allez en faire et par la fierté d'appliquer une politique claire et sans équivoque.

Merci

Stéphane Alain